

Paris un Courier qu'il en avoit reçu. Les audiences particulières du Roi sont aussi très-fréquentes. Dans celles-ci il s'est acquitté des différens objets de sa commission, sur lesquelles Sa Majesté lui a fait connoître ses intentions, toutes dirigées au plus grand bien de l'Europe, & aux moyens d'y prévenir les événemens d'une guerre générale. Le 25. ce Seigneur fit de nouveau partir un Courier pour *Versailles*, le 29. un troisième, & le 3. Février un quatrième.

Des expéditions suivies de si près l'une de l'autre ne peuvent porter que sur des affaires de la plus grande conséquence. Cependant il n'en paroît rien encore qui touche directement la France. On les réfère ainsi à un Traité que le Roi a négocié avec le Roi d'Angleterre, & qui est à l'Empire, & en particulier à *Hannover*, un gage assuré de la conservation de la tranquillité. On voit sur ce Traité, on lit même dans la Gazette visée de *Berlin* du 5. Février, l'article suivant.

« Sa Majesté le Roi de Prusse, notre très-
» gracieux Souverain, & Sa Majesté le Roi de
» la Grande-Bretagne ayant mûrement confi-
» déré, que les troubles qui se sont depuis peu
» élevés en *Amérique*, pourroient être facile-
» ment étendus plus loin & même transportés
» en Europe, ayant d'ailleurs toujours pris for-
» tement à cœur le salut & le bien de l'Allema-
» gne, leur Patrie commune, & désirant en
» particulier extrêmement d'y maintenir la paix
» & la tranquillité, Elles ont crû ne pouvoir
» mieux faire, pour obtenir un but aussi salu-
» taire, que d'arrêter, entre-elles, & de faire
» signer par leurs Ministres le 16. Janvier passé
» une Convention de neutralité, regardant pri-
» rement

*Traité de
neutralité.*